CHAPITRE V

VERS UNE CONDAMNATION DU MOUVEMENT SOCIAL FRANCISCAIN :

les congrès de Toulouse et de Rome (1899-1900)

Heurs et malheurs du courant démocrate chrétien.

Cherchant à lutter contre toutes les oppressions sociales, le mouvement du renouveau franciscain ne cesse donc de s'amplifier pour se situer en 1897 au niveau des principes, de la théorie sociale et économique. La violente critique du capitalisme est une de ses caractéristiques les plus marquantes.

Au fur et à mesure que ce courant s'affirme, il est clair pourtant que les forces d'oppositions, recrutées parmi les milieux traditionalistes, exercent une pression de plus en plus forte. Si donc le congrès de Nîmes est un succès sans précédent et marque bien la consécration des grandes orientations qui n'ont cessé de s'affirmer depuis la réunion du Val-des-Bois en 1893, il n'en annonce pas moins une nouvelle période, voire même le début d'un déclin.

Le deuxième congrès national de la démocratie chrétienne tenu à Lyon en Décembre 1897 fut également une période glorieuse. Ayant Victor Berne pour secrétaire, cette seconde rencontre,

essentiellement sociale, évitera en effet la confusion et les exagérations de la précédente. Les antisémites y sont absents, de nouveaux noms apparaissent tels ceux de Fonsegrive ou de Georges Goyau. Etienne Lamy y prend une part plus importante. C'est au cours de la troisième journée qu'est crée le "Grand conseil national de la démocratie chrétienne", apportant ainsi au mouvement une sorte de consécration, et une apparence d'organisation vraiment nationale[1]. Ses quatorze membres sont regroupés en trois sections : ouvrière, ecclésiastique et intellectuelle ; un certain nombre d'entre eux tels les abbés Dehon, Naudet, Garnier ainsi que Léon Harmel et Jean Coulazou sont bien connus des assemblées franciscaines. Harmel en est nommé président ; l'abbé Lemire devait assurer le secrétariat général dans son appartement de la rue Lhomond[2].

En fait, le succès de ce congrès n'entraîna pas derrière lui celui de la démocratie chrétienne. Le grand conseil national n'eut guère d'autorité. Aux élections de 1898, contrairement aux voeux d'Etienne Lamy, créateur de la fédération électorale, et des démocrates chrétiens, les catholiques font souvent échec aux républicains modérés, amenant le triomphe des radicaux[3].

---

[1] A vrai dire, un conseil national avait déjà été créé lors du congrès de l'Union démocratique à Paris en Juillet 1895, sous la pression d'un tout jeune employé, Georges Delavenne, et malgré l'opposition des leaders ouvriers du Nord. Ceux-ci auraient voulu conserver au mouvement son caractère professionnel. Ils remarquèrent avec raison que le commerce, l'agriculture, les milieux industriels d'autres régions n'étaient pas représentés. Le congrès de 1897 corrige ainsi les maladresses de celui de Paris deux ans plus tôt. M. VAUSSARD, *Histoire de la démocratie chrétienne* , p. 571.

[2] Jean-Marie MAYEUR, "Les congrès nationaux de la démocratie chrétienne", *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Juillet-Septembre 1962, p. 190. D'autres personnalités comme l'abbé Fourié de la *Sociologie catholique* ou l'économiste A. Chabry, déjà rencontrés au congrès du Tiers-Ordre à Nîmes, participent aux congrès démocrates de 1896 et 1897.

[3] "L'affaire Dreyfus va tout emporter, mettant fin au gouvernement du centre, seule chance de la démocratie chrétienne, et rend toute sa vigueur à la lutte entre la droite et la gauche. Le choix allait être difficile pour les démocrates chrétiens". J.M. MAYEUR, *ibid.* , p. 191. Sur la fédération électorale, Ch. MOLETTE, *L'Association catholique de la Jeunesse Française* , p. 218-238.

Au cours de cette année 1898, les démocrates vont essuyer par ailleurs bien des revers, résultat de toute une campagne de sape et de dénigrement. Déjà en 1896, la *Semaine religieuse* de Cambrai rédigée par l'abbé Delassus, propriétaire de la revue et du titre et très liée à l'Association catholique des patrons du Nord, attaque violemment : "...Francs-maçons, juifs, démocrates chrétiens sont aux yeux de l'abbé Delassus des expressions maléfiques de l'esprit de la Révolution"[4]. Le congrès ecclésiastique de Reims puis les congrès démocrates chrétiens sont les épisodes majeurs d'une polémique qui ne cessera de s'étendre. La *Semaine religieuse* de Nancy avec Mgr Turinaz, celle d'Annecy avec Mgr Isoard affirment leur hostilité. Le Cardinal Richard lui-même prenant à son compte les doléances d'un certain nombre d'évêques contre la démocratie chrétienne remet à Rome le 30 Avril 1897 une note destinée au Pape. Il y dénonce "la tendance à former des congrès en dehors de la voie hiérarchique"[5] cherchant en fait, comme l'écrit Turmann, à faire condamner à Rome les idées de la démocratie chrétienne[6].

Le conflit parut s'apaiser quelques mois en 1897, mais rebondit en 1898. Le projet de l'abbé Lemire de réunir un nouveau congrès ecclésiastique au cours de l'été échoue devant les réticences du Cardinal Richard[7]. A Lyon, *La France libre* s'affronte à Mgr Coullié et le troisième congrès démocrate chrétien est un demi-échec.[8] Même la presse démocratique de l'époque ne lui fit guère d'échos.

---

[4] Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire* , p. 164.

[5] Jean-Marie MAYEUR, *ibid.* , p. 215-216.

[6] M. TURMANN, *Le développement du catholicisme social depuis Rerum Novarum*, p. 191.

[7] René REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges* , p. 97-118. Malgré l'attitude favorable de Rome, il faudra tout un concours de circonstances et la nomination d'un prélat réputé républicain à Bourges, pour permettre la convocation dans cette ville d'un second rassemblement du 10 au 13 Septembre 1900.

[8] Jean-Marie MAYEUR, "Les congrès nationaux de la démocratie chrétienne" *R.H.M.C.* , p. 195.

Ainsi, en cette fin de siècle, la démocratie chrétienne est bien sur son déclin, déconsidérée par les attaques faites à l'abbé Lemire et minée par des divergences internes. Les uns ne songent plus qu'à la défense religieuse tel *l'Univers*. Un abbé Garnier, dès 1898, se détourne de l'action sociale pour fonder la "ligue de l'Evangile", de caractère purement religieux. D'autres cèdent à la séduction du nationalisme tels les anciens de la *France libre* à Lyon. Une minorité seulement autour de *la Quinzaine*, de la *Justice sociale*, de *l'Ouest-éclair* de Desgrées du Loû, reste fidèle aux aspirations du mouvement. Celui-ci semble aller à contre-courant de l'évolution politique française constate Mayeur[9]. Il est également à l'opposé de la politique du Saint-Siège qui accuse un raidissement doctrinal prononcé dès la fin du pontificat de Léon XIII : l'encyclique *Graves de Communi* de 1901 marquera bien un coup d'arrêt[10].

En réalité, nous comprenons mieux ainsi comment a pu se développer, de 1897 à 1899, la polémique entre les partisans du Père Prosper de Martigné et ceux de Paul Lapeyre à la suite de leurs prises de positions respectives au congrès du Tiers-Ordre à Nîmes. Cette polémique s'inscrit tout à fait bien dans un tel contexte.

◆

L'influence des congrès franciscains, en France, s'étend désormais à l'étranger. Ainsi, après l'Italie, la Suisse et la Belgique se mettent à constituer leurs propres assemblées.

---

[9] Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire* , p. 258.

[10] "Il est aussi une autre raison de l'éclipse des "abbés démocrates" : l'apparition d'une nouvelle génération incarnée aussi bien par les militants du *Sillon* que de l'A. C. J. F. nouvelle manière. Sans doute il y a filiation entre ces mouvements et la démocratie chrétienne. Sangnier a été lui-même un familier du Val. Une influence semblable a marqué les dirigeants de l'A. C. J. F. : Lerolle et Bazire". Jean-Marie MAYEUR, *...l'abbé Lemire*, p. 258.

Les 30-31 Août 1897, un pèlerinage congrès regroupant quelques deux mille personnes se tient à Fribourg[11]. Le 30 au soir, une première réunion est fixée dans l'église des Cordeliers de la ville. Le Père Jules du Sacré-Coeur, commissaire du Tiers-Ordre en France, monte en chaire apportant des nouvelles du congrès de Nîmes qui vient juste de se terminer. Le lendemain, c'est encore lui qui préside l'assemblée du matin, réunion en fait la plus importante de la journée.

A Bruxelles, deux congrès vont se tenir à deux ans d'intervalle, les 21-22 Septembre 1897 et les 6-8 Août 1899[12]. Le premier est présidé effectivement par le Père David Fleming, franciscain, déjà président de celui de Nîmes ; le second par le Père Louis-Antoine, capucin[13], celui-là même qui présidera le cinquième congrès national de France tenu à Toulon huit jours plus tard. Malgré la présence de Léon Harmel et du Père Jules du Sacré-Coeur, ces assemblées n'ont guère qu'effleuré la question sociale, ne subissant par ailleurs aucune influence de "l'Ecole sociale de Liège".[14]

En 1897, il avait même été convenu "qu'on ne discuterait aucune question sociale". Deux ans plus tard, les tertiaires sont invités à favoriser par des œuvres l'amélioration de la condition

---

[11] *Actes du pèlerinage franciscain de Fribourg* , Paris, 1897. Le choix de la ville est un symbole pour les sociaux de l'époque. Les travaux de "l'Union de Fribourg" fondée par Mrg Mermillod en 1884, inspirèrent fortement l'encyclique *Rerum Novarum* .

[12] *Actes de l'assemblée nationale du Tiers-Ordre franciscain tenu à Bruxelles les 21 et 22 Septembre 1897* . Bruxelles 1898. *Actes du deuxième congrès du Tiers-Ordre franciscain tenu à Bruxelles les 6, 7 et 8 Août 1899*, Bruges, 1899. Voir également l'étude d'Albert GITS, "Les congrès nationaux du Tiers-Ordre franciscain en Belgique (1897-1899) et le problème social", *Etudes franciscaines* , 1973, XXIII, 66, p. 203-214.

[13] L'alternance franciscain-capucin est inspirée directement de l'exemple français.

[14] "L'école de Liège" avait joué un rôle important à la naissance de la démocratie chrétienne en France. Opposée à "l'école d'Angers" dont le président avait été le légitimiste Mgr Freppel, elle a parfois été représentée dans les congrès franciscains français par l'abbé Pottier.

matérielle des travailleurs, mais cela dans le but tout à fait avoué de "moraliser" l'ouvrier. La question sociale se réduit à un problème moral dont l'égoïsme est la véritable racine. Enfin, c'est bien la tendance du Père Prosper de Martigné qui l'emporte ici : il faut aboutir à la régénération sociale par la réforme de l'individu.

*

Un congrès insignifiant.

Le congrès de Nîmes avait décidé de porter à deux ans la fréquence des assises franciscaines, jugeant opportun un intervalle plus long entre les rencontres pour favoriser la mise à exécution des vœux[15]. 1898 devait être une année de réflexion. Elle fut donc en fait un temps de polémiques qui se prolongea durant plusieurs mois.

Ce n'est pas à ce genre de controverses doctrinales que Léon XIII souhaitait voir s'orienter les congrès du Tiers-Ordre. Il maintenait cependant ses consignes d'action et le fit discrètement savoir aux franciscains par une lettre qu'il adressa le 25 Novembre 1898 à leur Père général. De même qu'il avait dit aux prêtres jadis : sortez de vos sacristies ; de même dit-il aux religieux : sortez de vos cloîtres : "...nous désirerions vivement que votre vertu franchit les bornes de vos monastères et se répandit en dehors pour le bien public... Si jamais le salut des Etats a reposé en grande partie sur le peuple, c'est bien à notre époque. Voilà pourquoi il faut étudier de près la multitude non seulement en proie si souvent à la misère et aux souffrances, mais encore environnée de pièges et de dangers. Il faut l'aider avec amour, en l'instruisant, l'avertissant et la consolant... Et nous-mêmes, si nous avons adressé aux évêques des lettres sur la franc-maçonnerie, sur la condition des ouvriers, sur les principaux devoirs des citoyens chrétiens, c'est surtout à cause du

[15] *Revue Franciscaine* , 1898, p. 328.

peuple que nous les avons publiées, afin qu'il apprit à mesurer ses droits et ses devoirs, à s'occuper comme il convient lui-même de ses propres intérêts et de son propre salut. A ce point de vue, le Tiers-Ordre franciscain peut rendre d'éminents services"[16].

Ce document est important. Deux mois avant, au cours d'une audience, le Pape apportait publiquement son soutien à Léon Harmel, face à ses détracteurs. Il allait jusqu'à prononcer le terme de démocratie chrétienne, ayant soin toutefois de ne pas lui donner de résonance politique[17]. Malgré l'échec en France quelques mois plus tôt de la fédération d'Etienne Lamy, Léon XIII souhaitait ainsi que le Tiers-Ordre conserve et développe son orientation sociale.

Alors que Paul Lapeyre commençait la publication de ses articles dans *Le XXème Siècle*, que le chanoine Dehon et l'abbé Tartelin mettaient la dernière main à leur brochure pour répondre aux objections du Père Prosper, un comité d'initiative réuni dans les premiers jours de Janvier 1899, mettait la dernière main à la rédaction définitive du programme du futur congrès, prévu à Toulouse du 16 au 20 Août 1899, sous la direction des capucins.

Au programme diffusé était joint une circulaire datée du 6 Janvier, précisant le sens et la portée de la future assemblée : "... Etudier la fraternité du Tiers-Ordre en elle-même, en sa vie intime et dans ses avantages qu'elle offre à ses membres ; l'étudier en ses

---

[16] *Actes de Léon XIII* , Bonne Presse, p. 289-290. G. GUITTON, *Léon Harmel* , p. 130-131. R. PRELOT, *L'œuvre sociale du chanoine Dehon*, p. 158-159. Ch. MOLETTE, *L'Association catholique de la Jeunesse française* , p. 629, note 47.

[17] Audience du 8 Août 1898. Cf. le compte rendu donné par G. GUITTON, *Léon Harmel* , p. 144 sq. Remarquons toutefois que dans cette déclaration, le Pape reste plus proche des catholiques sociaux que des démocrates proprement dits. Maintenant comme un "fait nécessaire la diversité des classes et des conditions", il laisse entrevoir une nouvelle fois sa conception hiérarchique et pyramidale de la société. En employant le terme de démocratie chrétienne, il apporte quelques confusions et ambiguïtés à son propos.

rapports avec la paroisse... ; enfin, chercher le moyen pratique de répandre l'influence du Tiers-Ordre sur la société... tel est notre but".

Ainsi, après tous les remous précédents, les fraternités cherchaient à se redéfinir et à préciser leur raison d'être. La circulaire précisait : "Toute question purement théorique est écartée" . On voulait éviter de nouvelles querelles susceptibles d'entraîner des ruptures définitives.

Un appel spécial enfin est lancé aux prêtres pour lesquels le programme comporte des préoccupations spécifiques.

Présidé effectivement par le Père Marie-Bernard, de Cahors, délégué du Ministre général des capucins, arrivant directement des assises de Bruxelles, le congrès n'eut pas l'importance des précédents. La plupart des démocrates chrétiens l'ont déserté. Léon Harmel qui vient de perdre son fils Félix est resté au Val-des-Bois. Parmi les participants, relevons la présence du Père Prosper et de Paul Lapeyre, du chanoine Dehon et bien sûr des Pères Ferdinand et Jules du Sacré-Coeur[18].

Les questions sociales n'étant pratiquement pas abordées, le Père Prosper ne s'exprimant pas, les journées se déroulent sans histoire. Si Paul Lapeyre est au nombre des orateurs pour lire un texte sur la dépopulation, ce n'est plus en tant que démocrate, mais bien comme tertiaire de Cuxac-Cabardès dans l'Aude. Le Père Dehon à qui le comité d'organisation avait demandé de traiter de la charité évangélique et des conséquences de cette doctrine dans la vie sociale et économique, s'en tient strictement à son sujet. Les Pères Ferdinand et Jules restent très réservés.

---

[18] Le Cardinal Mathieu avait accepté la présidence d'honneur du congrès. En fait, au moment de sa tenue, il est à Angers. Le Père Ferdinand, l'ex-provincial des récollets de Lyon, est délégué du nouveau ministre général des franciscains. Rappelons que depuis le 4 Octobre 1897, les deux branches franciscaines des Observants et des Récollets ont fusionné.

Les deux seuls rapports ayant pu susciter quelques émois - celui du Père Venance : la religion et la question sociale ; celui de Paul Lapeyre : la règle du Tiers-Ordre, remède spécial aux maux présents - n'ont pas été lus. S'ils figurent bien dans les *Actes*, ceux-ci ne sont publiés qu'à la fin de l'année suivante.

Cette rencontre n'eut donc pratiquement aucun retentissement. La presse la passa sous silence. En fait, c'est tout le renouveau social qui paraît désormais compromis. Et si en fin de séance, le Père Ferdinand annonce le futur congrès qu'il aura l'honneur de présider, il le fait en termes bien vagues[19]. Se doutait-il que ce congrès n'aurait jamais lieu ou pensait-il déjà à la grande manifestation internationale de Rome qui allait se préparer pour l'année suivante et restait l'unique espoir pour les sociaux de faire triompher leurs idées ?

◆

Vers une rencontre internationale.

Au mois de Septembre 1899, Léon Harmel est une nouvelle fois à Rome, à la tête d'un millier de pèlerins ouvriers de France. Reçu en audience privée par le pape le 22 Septembre[20], il rapporte dans le compte rendu de son entretien : "... Je lui parle du R. P. Jules, du regret qu'il a de ne pas être en ce moment à Rome. Il répond : Et moi, je le regrette beaucoup... Je voudrais que les tertiaires de l'Italie envoient tous leur délégation à Rome à l'occasion du jubilé. J'aurais voulu concerter avec le Père Jules d'un pèlerinage français de tertiaires qui aurait donné l'exemple aux Italiens"[21].

---

[19] *Actes*, p. 291.

[20] Ce jour correspond au cinquième anniversaire du bref par lequel Léon XIII avait ratifié les vœux de Paray et en avait recommandé la réalisation. Rappelons aussi que les pèlerinages ouvriers ont repris à partir de 1897.

[21] *Revue Franciscaine*, Novembre 1899, p. 508.

Léon Harmel entretient le Ministre général des franciscains de cette audience et fait alors le projet d'un pèlerinage international à Rome. Il contacte également un certain nombre de personnalités romaines dont le Père David Fleming et le Comte C. Santucci, frère ministre de la fraternité de l'Ara-Coeli et conseiller municipal de Rome. Il entretient enfin de son projet le Cardinal Rampolla qui lui répond le 28 Septembre : "Le congrès du Tiers-Ordre à Rome, organisé par la France, sera très agréable à sa sainteté".

Le soir même, il écrit au Cardinal afin d'obtenir une réponse officielle qui lui permette d'agir : "Nous venons vous soumettre notre projet de congrès de Tiers-Ordre à Rome pour l'année prochaine. Suivant nos usages en France, tour à tour les franciscains et ensuite les capucins organisent un congrès, en font le programme, en ont l'initiative et la direction. Le congrès de Toulouse a été organisé et présidé par les capucins, c'est donc à l'Ordre des frères mineurs de faire le suivant. Comme à Toulouse on a invité les franciscains, ainsi à Rome nous inviterons les capucins, les conventuels etc. De plus, nous demanderons à nos frères d'Italie de prendre part à nos travaux, et enfin nous écrirons à nos frères des nations voisines afin qu'ils nous envoient leurs délégués.

Mais tout sera sous la responsabilité des franciscains et le Père général désignera le président du congrès.

J'ai l'honneur de vous écrire au nom du R. P. Jules du Sacré-Coeur..."[22]

La réponse du Cardinal est datée du 30 Septembre : "Le projet de réunir à Rome dans le courant de l'année prochaine un congrès de tertiaires franciscains a mérité l'approbation du Saint Père".

Le 11 Octobre, en réponse à une lettre datée du 6, le Père

[22] *Revue Franciscaine*, Novembre 1899, p. 509.

Louis Lauer, général des franciscains écrit à Harmel au Val-des-Bois : "... Ce congrès devant être convoqué par la France, je vous prie de vous occuper dès maintenant du futur programme, de concert avec les provinciaux français et le commissaire général du Tiers-Ordre pour la France. Dès que ce programme sera rédigé, vous voudrez bien me l'envoyer, et nous le soumettrons à l'approbation du Saint Siège. De mon côté, je ferai une circulaire aux provinciaux d'Europe pour les engager à seconder le mouvement..."[23]

En Janvier 1900, le Cardinal Vivès y Tutto, lui-même capucin, est nommé président du congrès international[24].

A cette époque, un comité d'organisation est constitué, avec comme président le Père Marie-Bonaventure de Roubaix, du couvent de Marseille, commissaire provincial du Tiers-Ordre pour sa région. La santé du Père Jules ne lui permet pas, en effet, d'assumer cette charge.

D'abord prévu en Mai, le congrès est repoussé en Septembre[25]. Le programme[26] centré sur les problèmes internes de

---

[23] *Revue Franciscaine*, Décembre 1899, p. 547-548.

[24] Lettre du Cardinal Rampolla à Léon Harmel datée du 13 Janvier 1900. Revue Franciscaine, Mars 1900, p. 107-108. Par lettre du 11 Février 1900, les ministres généraux des quatre obédiences franciscaines ratifient le principe d'un congrès international à Rome en cette année jubilaire. *Revue Franciscaine* , Avril, 1900, p. 151-152.

Le Cardinal Vivès y Tutto, né à Llevaneras (province de Barcelone) le 25 Février 1854, entre en 1869 chez les capucins de la province de Guatemala. Il va dans la province de Toulouse où il est nommé gardien du couvent de Perpignan. En 1880, il revient en Espagne puis se rend à Rome où il est nommé secrétaire de la Curie généralice, visiteur d'Espagne et définiteur général. Nommé en 1887 consulteur du Saint-Office, en 1893 consulteur de la Propagande, puis du Concile et des affaires ecclésiastiques extraordinaires, il est crée Cardinal le 11 Juin 1899. Nommé préfet de la Congrégation des religieux le 20 Octobre 1908, il mourra le 7 Septembre 1913. Cf. Ch. MOLETTE, *L'Association catholique de la Jeunesse française* , p. 471 et 688, note 83.

[25] Lettre du Cardinal Vivès à Léon Harmel du 1er Mars. *Revue Franciscaine* , 1900, p. 158-159. Devant les demandes d'un grand nombre de pays, le Cardinal demande à Harmel de repousser les dates du congrès en Septembre. Ici comme ailleurs, le "bon Père" apparaît bien comme l'initiateur

la fraternité prévoit qu'on y étudierait la nature et l'objet du Tiers-Ordre ainsi que son organisation. "Tout ce qui touche à la politique ou ne se rapporte pas à la fin du Tiers-Ordre, est-il bien précisé, est absolument interdit". Les œuvres de charité, les institutions économiques et l'application de l'encyclique *Rerum Novarum* sur les conditions des ouvriers sont néanmoins à l'ordre du jour de la deuxième journée. Il s'agissait là en fait de reprendre les grandes orientations de Paray.

Alors qu'en France, le congrès ecclésiastique de Bourges prenait fin[27], Rome se préparait à accueillir quelques 15.000 pèlerins de toutes nationalités, dont 9.000 italiens et 2.000 français.

Rome ou la grande méprise.

Que s'est-il passé dans la capitale italienne ? Ce rassemblement franciscain marque-t-il réellement la défaite des partisans de l'esprit nouveau comme certains ont pu l'affirmer ?[28]

En l'absence des actes officiels, c'est *Le XXème Siècle* qui nous donne le plus de renseignements. En Janvier 1900, A. Bergasse

---

et le principal organisateur de cette grande manifestation. Toute l'organisation matérielle du pèlerinage, pour la France, est centralisée au Val-des-Bois.

[26] *Revue Franciscaine* , Avril, 1900, p. 153. *Le XXème Siècle* , 1900, p. 219 sq.

[27] A la séance du mercredi 12 Septembre après-midi, le Tiers-Ordre franciscain avait fait l'objet de diverses recommandations. M. de Kerval en particulier, rédacteur de la *Revue Franciscaine*, avait insisté sur son orientation sociale. *Congrès sacerdotal de Bourges* , compte rendu rédigé sous la direction de l'abbé Lemire par l'abbé Pierre Dabry, Paris, 1901, p. 200-204. Après le congrès sacerdotal auquel ils ont participé, le Père Dehon, l'abbé Garnier, le chanoine Pastoret etc. partent à Rome pour le congrès franciscain.

[28] Par exemple : R. PRELOT, *L'oeuvre sociale du chanoine Dehon* , p. 164. Malheureusement, nous n'avons pu utiliser ici que des sources d'origine française. Comptes rendus et procès-verbaux de séances existent très certainement dans des archives romaines.

et Sylvio de Monléon ayant cédé leurs places aux partisans du renouveau social, le mensuel devient un organe purement franciscain, réalisant un souhait souvent formulé lors des congrès précédents. Son sous-titre modifié devient : "revue d'études sociales et d'action franciscaine". Léon Harmel, à la demande du supérieur général, a soin de préciser toutefois qu'il garde toute son indépendance par rapport à l'Ordre des frères mineurs, et n'engage que l'équipe de rédaction. Celle-ci paraît bien avoir Paul Lapeyre pour principal responsable. L'abbé Tartelin en est le secrétaire de rédaction.

Dans ses comptes rendus, la revue estime que le congrès international de Rome a eu surtout le résultat de donner à tout le programme de rénovation sociale dans le Tiers-Ordre franciscain une consécration solennelle et une diffusion aussi large qu'on pouvait la souhaiter : "...on n'oublia point de recommander au tertiaire le travail de sa sanctification personnelle, l'esprit de pénitence, les dévotions franciscaines... Mais on entendit parler aussi souvent de la forme spéciale de vocation qui oblige le tertiaire, fils de Saint François, à être "l'homme du Pape", l'apôtre du prochain par le soulagement de ses nécessités corporelles et morales, le sauveur du monde présent par son dévouement à toutes les œuvres qui ont pour objet le relèvement social du peuple"[29].

Les vœux et résolutions émis par la section française au cours de ces journées paraissent confirmer ce jugement : "la section française renouvelle son adhésion aux vœux des divers congrès du Tiers-Ordre tenus en France depuis 1893, et particulièrement ceux de Paray-le-Monial qui ont reçu en 1894 une approbation toute spéciale du Saint Père..."[30]

---

[29] Octobre, 1900, p. 683.

[30] Les huit vœux émis sont bien une invitation faite aux tertiaires à ne pas s'en tenir uniquement aux vertus de la vie privée, mais à avoir une action réelle là où ils se trouvent. Le septième est ainsi formulé : "... les

La séance d'ouverture eut lieu le 23 Septembre à 16 heures dans l'église de Saint André della Valle. Sept mille congressistes seulement purent pénétrer dans l'église. Le Cardinal Vivès prend place au fauteuil de présidence entouré de hautes personnalités de l'Eglise dont le Cardinal Mathieu représentant la France, et des supérieurs généraux des diverses obédiences franciscaines. Dans son discours d'entrée, il déclare notamment : "l'immortelle encyclique sur la condition des ouvriers n'est-il pas le pur esprit de Saint François". Puis il remercie les Cardinaux présents... et les vaillants catholiques qui ont préparé le congrès parmi lesquels il cite "l'illustre comte Santucci, président du comité romain, et le très cher Léon Harmel, le bon Père qui a tant travaillé pour le succès du congrès".

Après la lecture d'un bref de Léon XIII adressé à l'assemblée, les orateurs se succèdent à la tribune[31]. Harmel prend la parole immédiatement après le comte Santucci, demandant une obéissance totale au Pape[32]. Il pensait alors aux grandes orientations sociales données par Léon XIII. "En attirant l'attention et l'action des catholiques sur le terrain social, le Pape nous exhorte à la conquête pacifique des masses populaires. Beaucoup de leurs aspirations sont d'ailleurs conformes aux principes de l'évangile et au plus pur esprit de Saint François". Dans la troisième partie de son intervention,

---

tertiaires étudieront les règles de la justice sociale, soit en particulier, ... soit dans les réunions. Ils prêteront leur concours aux œuvres et associations desquelles on attend la réorganisation sociale et chrétienne, et en y pénétrant, ils auront à cœur d'y acquérir de l'influence". Le huitième : "A l'exemple de quelques fraternités déjà très vivantes, les tertiaires s'appliqueront à fonder et à faire prospérer les œuvres sociales les plus utiles de nos jours, comme les conférences apologétiques, les syndicats, les caisses rurales, le secrétariat du peuple, les cours professionnels, les œuvres de presse etc." *Revue Franciscaine* , Novembre 1900, p. 461-462.

31 Il est à noter que tout orateur devait au préalable remettre le texte de son intervention au bureau de présidence (en fait au Père David Fleming). Les discours prononcés engageaient d'autant plus l'ensemble du congrès.

32 Texte complet du discours dans *Le XXème Siècle* , 1900, p. 700-705. Quand en Février 1901, la *Revue Franciscaine* , rapportant cette intervention, dira que le congrès de Rome est le congrès de l'obéissance au Pape, elle se gardera bien de mentionner que Léon Harmel pensait essentiellement à l'obéissance aux directives sociales de Léon XIII. *Revue Franciscaine* , 1901, p. 56-59.

rappelant la lettre aux frères mineurs du 25 Novembre 1898, il a soin de préciser : si le Pape a une pensée, s'il donne des directives, c'est essentiellement en vue de l'action. Et de donner l'exemple de la fraternité de Roubaix qui est devenue, sous une direction intelligente, l'un des plus solides moyens d'arrêter les progrès effrayants du socialisme, dans cette ville qui était la cité du marxisme.

Le deuxième jour, les congressistes se réunissent par langue nationale[33]. La section française est présidée par le Père Louis-Antoine, capucin français en résidence à Rome, assisté de Léon Harmel, du Père Jules, et du chanoine Dehon comme vice-présidents. En l'absence du président, la séance est déclarée ouverte par ces derniers. Dehon traduit alors aux congressistes les préliminaires inscrits dans le programme général, préface des études réparties entre les trois journées du congrès. "Depuis environ dix ans, dit cette préface, les tertiaires en Belgique, en Italie, en France et en Angleterre, tiennent des congrès solennels où ils discutent des intérêts de l'Ordre. En Allemagne, ils ont une section spéciale dans les congrès nationaux. Le congrès de Rome doit couronner tous les précédents et ouvrir des voies nouvelles au zèle des tertiaires. Il a un but bien défini : harmoniser parfaitement les vœux émis et les congrès antérieurs avec la règle approuvée par le Souverain Pontife ; mettre ainsi en pleine lumière la correspondance absolue qui existe entre les préceptes de notre Père Saint François et les documents de Léon XIII"[34].

Puis après quelques objections du Père Edouard de Nécy, gardien du couvent de la rue de Puteaux à Paris, Dehon prononce le

[33] Il s'agit de neuf langues : français, italien, allemand, polonais, flamand, anglais, espagnol, portugais, slave.

[34] *Revue Franciscaine* , 1900, p. 153.

discours le plus retentissant et le plus engagé de tout le congrès"[35].

Rappelant les interventions de Léon XIII, particulièrement l'encyclique *Auspicato* de 1882 et la lettre au général des frères mineurs de 1898, il traite de "la mission actuelle du Tiers-Ordre". Il faut, dit-il, compléter son recrutement et élargir son esprit.

Pour ce qui est du recrutement, il faut aller au peuple, à la multitude, mais il faut tout tenter pour enrôler les hommes d'action, les hommes d'influence, les jeunes gens des collèges, les membres des sociétés diverses, les chefs de maisons de commerce et d'industrie...

Il faut également lui infuser un esprit nouveau : les tertiaires doivent sortir du cénacle de la fraternité pour le bien de la société. Ils doivent être les auxiliaires du clergé. Aux prêtres de France, Léon XIII avait dit : "Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez les inspirateurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que nous vous avons donnés dans notre encyclique *Rerum Novarum* , vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser, à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès, vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social. Vous n'hésitez pas à faire dans ce but des sacrifices de temps et d'argent. Vous écrivez des livres, des articles de journaux et de revues. Vous donnez en tout cela des preuves manifestes d'intelligence et de généreux dévouement aux besoins les plus

---

[35] Depuis 1897, Dehon avait fait une série de conférences à Rome, publiées sous le titre : *la rénovation sociale chrétienne, conférences données à Rome, 1897-1900* , Paris. Le texte complet de l'intervention qu'il donna ici est rapporté dans cet ouvrage sous le titre : "neuvième conférence". *Le XXème Siècle* , 1900, p. 710-717 donne également le texte en entier.

pressants de la société contemporaine…"[36] Mais pour ce programme d'action sociale ouvert au prêtre, poursuit Dehon, la fraternité de Tiers-Ordre sera un auxiliaire de choix, comme une garde d'honneur.

Enfin, conclut-il : "Nos congrès précédents ont déjà signalé cette orientation nouvelle du Tiers-Ordre dans son recrutement et dans son action. Aucun cependant ne l'a mieux fait que le congrès de Paray-le-Monial en 1894… En quelques vœux bien clairs, il traçait ce recrutement viril et cette action sociale de Tiers-Ordre. Ainsi a-t-il reçu du Saint-Père une approbation toute particulière.

Six années se sont écoulées depuis lors et le Pape pourrait renouveler encore une plainte qu'il a déjà formulée : "On n'a pas assez tenu compte de ses ordres et de ses exhortations".

…Renouvelons les vœux de Paray-le-Monial. Remettons-nous à la propagande du Tiers-Ordre, à son recrutement viril, à son action sociale…"

Plusieurs interventions iront encore dans ce sens. Si l'abbé Garnier en assemblée générale[37] reste dans un domaine purement spirituel, un Père Pascal fera connaître la méthode des tertiaires roubaisiens de "l'apostolat du semblable par le semblable"[38], un abbé Pastoret recommandera d'entrer le plus possible dans les associations économiques[39].

La réaction à ces propos était inévitable. Elle allait intervenir lors de l'assemblée générale du 26 Septembre. Après l'intervention de l'évêque de Gand, Monseigneur Stillemann, qui rappelle l'obligation des œuvres corporelles de miséricorde envers les pauvres, les déshérités de ce monde, le Père David Fleming, secrétaire général du

---

[36] Dehon fait ici allusion aux paroles de Léon XIII à Mgr Germain, évêque de Coutances, en Décembre 1893. Voir chapitre I.

[37] Deuxième assemblée générale, le 25 Septembre après-midi.

[38] Séance particulière du 25 Septembre matin.

[39] Séance particulière du 26 Septembre matin.

congrès[40], prend nettement position : "...Nous demandons la réforme morale et spirituelle de l'homme, sachant que la réforme sociale en découlera comme un corollaire... Or ceci m'amène au point sur lequel je veux fixer votre attention, c'est que le Tiers-Ordre n'est pas une école de "sociologie", ni une organisation destinée à promouvoir l'économie politique... Les tertiaires ne doivent pas transformer leur Ordre en école de sociologie. Ne fait pas de sociologie qui veut. Ceux qui sont appelés à ce genre d'études et d'actions dont on ne saurait exagérer l'importance dans les temps actuels n'ont pas le droit de l'imposer aux autres tertiaires.

Le Tiers-Ordre reste donc ce qu'il est réellement, une école de perfection chrétienne..."[41]

Le lendemain matin, lors de la séance de clôture, un belge, Jean Nobels, industriel à Saint Nicolas et vice-président de la section flamande aura beau proclamer qu'il faut "...aller au peuple par nos paroles, par nos actes, par notre amour vrai et convaincu ; ...qu'il faut dissiper les préjugés qui considèrent le Tiers-Ordre comme imposant une vie de reclus, la tristesse perpétuelle et l'esprit morose..."[42], le congrès restera sur l'impression donnée par le discours du Père David.

La fin des espérances.

Que s'est-il passé en réalité hors des manifestations officielles, et quelle a été l'attitude du Cardinal Vivès, lui-même capucin ?

---

[40] Le Père David Fleming était alors définiteur général de l'Ordre, c'est à dire conseiller du Ministre général, et consulteur du Saint-Office. C'est lui qui présida le congrès de Nîmes en 1897.

[41] Texte complet de l'intervention : *Revue Franciscaine* , 1901, p. 157-161.

[42] Texte complet de l'intervention : *Le XXème Siècle*, 1900, p. 854-857.

Dans ses notes personnelles, le chanoine Dehon écrit à ce propos : "Les deux courants de pastorale se firent jour. Les capucins surtout sont généralement réfractaires. Je passais, aux yeux de quelques uns, pour un révolutionnaire, pour avoir donné à mon discours une tournure démocratique. Incident curieux : le Père David Fleming voulait m'empêcher de citer dans mon discours la lettre du Pape au ministre général des franciscains sous prétexte que cette lettre avait été retirée par le Pape. Le Cardinal Rampolla tombait des nues quand il apprit cela..."[43]

Il apparaîtra ainsi bientôt que le congrès de Rome a bien sonné le glas du mouvement social franciscain, marquant ainsi la force de l'aile conservatrice pour ne pas dire réactionnaire de l'Eglise. Il apparaîtra aussi comme un échec pour le Pape lui-même qui avait pourtant déclaré aux délégués du congrès dans une audience particulière : "J'ai lu avec intérêt quelques uns des discours prononcés au congrès. Ces discours sont certainement une chose importante. Mais ce qui vaut mieux que des paroles, c'est en venir aux actes. Il faut que sans retard les tertiaires s'appliquent aux œuvres de résurrection sociale, et fassent produire à l'institution franciscaine les fruits merveilleux qu'elle renferme dans son essence... Il faut être zélé pour le salut du prochain et s'adonner aux œuvres... C'est par là que le Tiers-Ordre reprendra de l'influence"[44].

Les opposants au courant démocrate chrétien et aux congrès franciscains poursuivent en effet leurs manœuvres d'intoxication et avivèrent les oppositions. "Le Tiers-Ordre renfermant des personnes

---

[43] Cité par R. PRELOT, *L'œuvre sociale du chanoine Dehon* , p. 164.

[44] *Revue Franciscaine* , Décembre 1900, p. 501. La revue précise en note : "Ces paroles démontrent clairement combien sont dans l'erreur ceux qui avec le *XXème Siècle* de Bruxelles (à ne pas confondre avec la revue sociale franciscaine), la *Semaine religieuse* de Cambrai, et autres, déclarent que le Tiers-Ordre n'a d'autre but que la sanctification individuelle de ses membres". Nous situons pour notre part cette audience particulière le 26 Septembre, c'est à dire après l'intervention de Dehon, mais avant celle du Père David.

d'opinions sociales et politiques différentes, déclarèrent-ils, poursuivre ces congrès, c'est introduire dans les fraternités des ferments de discorde".

Le XXème Siècle de Bruxelles n'hésita pas à donner une interprétation tout à fait tendancieuse de l'assemblée de Rome. Les Pères généraux des diverses obédiences, écrit-il, "ont été unanimes à donner au congrès cette direction : faire des tertiaires des religieux uniquement occupés de leur sanctification personnelle et du salut de leur âme". ; assertion absolument fausse, opposée aux vœux officiels que même le Père David avait ratifié. Les rédacteurs cherchèrent même à poursuivre leur campagne de dénigrement en s'attaquant personnellement au Père Jules du Sacré-Coeur dont ils firent à tort et dans le but de lui porter préjudice un neveu de Harmel. *La Semaine religieuse* de Cambrai pour sa part, ne voulant pas être de reste, eut l'odieux toupet de renchérir sur cette information : "Nous devons dire qu'une lettre que nous avons reçue de Rome avant que *Le XXème Siècle* (de Bruxelles) publie ces informations nous avait donné des renseignements tous semblables"[45].

Il apparaît ainsi que ce n'est pas tant les journées de Rome en elles-mêmes qui furent un échec, mais bien l'interprétation qu'on a voulu en faire et la suite qu'on leur a donnée. Les partisans du renouveau social sont isolés, coupés de la masse, dans une situation politique tendue : le ministère Waldeck-Rousseau poursuit sa lutte contre les congrégations ; la séparation de l'Eglise et de l'Etat est toute proche. L'encyclique *Graves de communi* de 1901 sur la démocratie chrétienne paraîtra, aux yeux des conservateurs, les désavouer. Révélatrice sur ce point est l'attitude de la *Revue Franciscaine*. Celle-ci, après la publication de l'encyclique, interrompt

[45] Citations reprises de : G. GUITTON, *Léon Harmel* , t. II, p. 134-136. Le Père Jules du Sacré-Coeur, ce champion du renouveau social franciscain, commissaire national du Tiers-Ordre, était en fait de l'Aude, né à Azille en 1842. Son nom de famille était Jules Maynadié.

brusquement et définitivement ses articles sur "les fruits du congrès de 1900", pour publier intégralement, "suivant la demande qui nous en a été faite", l'allocution du Père David Fleming à Rome. "Nous le faisons d'autant plus volontiers, dit-elle, que l'on rencontre bien des similitudes entre la pensée du Père David et la doctrine que le Pape vient d'exposer dans son encyclique sur la démocratie chrétienne"[46].

Le XXème Siècle n'a même plus la possibilité de réagir. A la fin de l'année 1900, Paul Lapeyre annonce l'arrêt de la publication confiant la suite des travaux à l'*Association Catholique* , le journal de l'A. C. J. F. présidée désormais par Henri Bazire.

L'expulsion des religieux en 1903 et surtout la crise moderniste qui marquera le pontificat de Pie X mettront un terme à ces discussions déjà bien affaiblies, au sein de la famille franciscaine, entre ceux qui voulaient répondre en corps à l'appel de Léon XIII en faveur de l'action populaire chrétienne et les tenants de l'objectif traditionnel de la vie spirituelle des membres. L'encyclique *Pascendi* de 1907 marquera le début de toute une série de condamnations. Le Saint-Office interdira plusieurs publications telles la *Justice Sociale* de l'abbé Naudet et la *Vie Catholique* de l'abbé Dabry, réprouvées en 1908. L'abbé Six doit interrompre la parution de la *Démocratie chrétienne* à cette même période. Le mouvement du Sillon de Marc Sangnier est désapprouvé en 1910.

Au terme de cette série de condamnations, par lettre du 8 Septembre 1912 aux supérieurs généraux de l'Ordre enfin, Pie X mettra une fin définitive au mouvement social franciscain, n'interdisant pas cependant des actions privées et individuelles : "...Les congrégations du Tiers-Ordre comme telles, s'abstiendront rigoureusement de se mêler d'affaires civiles ou purement économiques. Autrement, qu'on le sache bien, elles agiraient contre notre volonté. Néanmoins, les tertiaires mériteront bien de la religion

[46] *Revue Franciscaine* , Avril 1901, p. 157.

si, après s'être enrôlés dans les sociétés catholiques, ils s'efforcent individuellement de poursuivre le but spécial que chacune d'elles se propose. Il ne leur est pas interdit non plus de s'occuper d'action sociale, dans le sens où elle a été approuvée par le Siège apostolique. Mais il faut éviter que le Tiers-Ordre même ne s'ingère dans le domaine propre à ces sociétés ou n'adopte pour soi la fin particulière à chacune d'elle..."

En ce qui concerne les congrès du Tiers-Ordre, le document pontifical poursuit : "On ne permettra d'y traiter que les questions en rapport avec la nature, le but, les règles du Tiers-Ordre et les prescriptions que les Pontifes romains ont faites à ce sujet. Les questions d'ordre purement économique et social seront désormais écartées du débat".

Il ne pouvait y avoir de condamnation aussi claire et plus opposée aux interventions de Léon XIII en ce domaine[47].

*

Malgré l'arrêt brusque des congrès sociaux, leur impulsion fut pourtant féconde. Il est indéniable qu'ils contribuèrent puissamment en certaines régions, à la vitalité catholique : la fraternité des hommes de Roubaix que nous allons étudier plus en détail en est un exemple probant. Même la Chambre des députés - un peu à retardement il est vrai - s'inquiétera de leur impact. Lors des séances du 17 et du 24 Juin 1904, le vénérable Lafferre s'en prendra violemment au Tiers-Ordre franciscain, "vraie maçonnerie blanche des congrégations"[48].

---

[47] Voir : Henri ROLLET, *L'action sociale des catholiques en France* , t. I, p. 513. E. LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Léon XIII* , p. 635. P. DROULERS, *Politique sociale et christianisme. Le Père Desbuquois et l'action populaire* , Paris, 1969, p. 272.

[48] Compte rendu de séance au *Journal Officiel* . Tiré à part : *Le Tiers-Ordre à la Chambre des députés*, Clermont-Ferrand, 1909, 32 p.